

جريدة ورقية متخصصة في الإعلانات القانونية والقضائية والإدارية على مدار الساعة

# Le temps

Du Maroc

JOURNAL QUOTIDIEN SPÉCIALISÉ DANS LES ANNONCES JURIDIQUES, JUDICIAIRES ET ADMINISTRATIVES 24H/24

الإعلانات

القانونية والقضائية والإدارية  
وطلبات العروض

ANNONCES LEGALES, JURIDIQUE,  
JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES

C'est le temps de  
publier vos annonces  
légales et recevez votre  
journal au Maroc

N°: 104

# أخبار

# Le temps

Du Maroc

+212 (0) 6.90.15.91.97

+212 (0) 8.08.58.39.69

77 Rue Mohamed Smiha Etage 10<sup>ème</sup>  
N° 57-20 250 Casablanca -Maroc

www.léquipemedia.ma

letempsdemaroc@gmail.com



Lundi 15 Juin 2026

Journal quotidien spécialisé dans les annonces légales judiciaires sur tout le Maroc

Directeur de Publication : Mr. HICHAM BEN RADA - Dossier de Presse N° 27/2023 ص - ISSN: 3009-5182 - N° DE DEPOT : 2023PE0040

الحصاد



برقية تهنئة من جلالة الملك  
إلى عاهل المملكة المتحدة بمناسبة عيد ميلاده



موندريال أمريكا يكشف المستور..

الجماهير المغربية غزت المدرجات رغم "حرب التاشيرات"  
والإقصاء الذي أربك وكالات الأسفار

انهيار غير مسبوق في أسعار الدجاج بالمغرب..

هل دخل القطع أخطر أزمة في تاريخه؟

## برقية تهنئة من جلالة الملك

## إلى عاهل المملكة المتحدة بمناسبة عيد ميلاده

بعث صاحب الجلالة الملك محمد السادس برقية تهنئة إلى صاحب الجلالة الملك تشارلز الثالث، عاهل المملكة المتحدة، بمناسبة عيد ميلاده. وأضاف جلالته الملك كما يطيب لي بهذه المناسبة أن أجدد لكم التعبير عن اعتزازي بعلاقات الصداقة العريقة والتعاون المثمر التي تجمع بلدينا، مؤكدا حرصي على تعزيزها لما فيه مصلحة شعبينا الصديقين.



## تهريب

## تعاون أممي مغربي إسباني

## يسفر عن حجز 4.8 أطنان من مخدر الحشيش



أسفر تعاون أممي وثيق بين الحرس المدني الإسباني والدرك الملكي المغربي، اليوم السبت، عن إحباط محاولة تهريب شحنة ضخمة من المخدرات في مياه مضيق جبل طارق، تمثلت في حجز ما يقارب 4.8 أطنان من مخدر الحشيش.

ووفقا لبيان صادر عن الحرس المدني الإسباني، فإن العملية انطلقت فور رصد زورق مطاطي سريع من نوع "غو فاست" كان يبحر بسرعة فائقة، مما أثار الشبهات حول نقله لشحنة مخدرات كبيرة، وبناء على ذلك، جرت تعبئة وسائل بحرية وبرية وجوية إسبانية لتتبع القارب ومطاردته.

وخلال هذه الملاحقة، عمد المهربون إلى التخلص من جزء من حمولتهم وإلقائها في عرض البحر بهدف تخفيف وزن الزورق وزيادة سرعته للإفلات من قبضة الأمن، حيث تمكنت القوات الإسبانية في مرحلة أولى من تحديد موقع 32 رزمة

من الحشيش واستعادتها، بوزن إجمالي ناهز 1200 كيلوغرام. ونتيجة للضغط الخائق الذي مارسته الوحدات الإسبانية، واصل الزورق فراره نحو المياه القريبة من المغرب، مما استدعى تفعيل آليات التعاون المشترك بشكل فوري بين الحرس المدني الإسباني والدرك الملكي المغربي. وقد ساهم الاستنفار السريع والفعال للوسائل البحرية المغربية

في تضييق الخناق على المهربين والحد من إمكانيات فرارهم، مما أجبرهم في نهاية المطاف على التخلي عن بقية الشحنة، لتتمكن السلطات البحرية المغربية من استرجاع 89 رزمة إضافية من الحشيش، يقدر وزنها بنحو 3577 كيلوغراما. وبذلك، بلغت الحصيلة الإجمالية للمحجوزات 121 رزمة من الحشيش، بوزن كلي يناهز 4777 كيلوغراما، وذلك في

إطار الجهود المتواصلة لمكافحة الاتجار بالمخدرات بمنطقة كامبو بجبل طارق. وفي ختام بيانه، شدد الحرس المدني الإسباني على أن التنسيق المحكم بين مصالح البلدين كان العامل الحاسم في إحباط تهريب هذه الشحنة، مبرزا الأهمية البالغة للتعاون الثنائي في التصدي للشبكات الإجرامية التي تنشط على ضفتي مضيق جبل طارق.

## توقيف

## عاجل.. القبض على جزائرية تحمل

## الجنسية الفرنسية في قضية سب وتشهير بالمواطنين المغاربة

تمكنت عناصر الشرطة بمطار مراكش المنارة، اليوم السبت 13 يونيو الجاري، من توقيف مواطنة فرنسية من أصول جزائرية، تبلغ من العمر 30 سنة، وذلك للاشتباه في نشرها محتويات رقمية تتضمن تشهيرا وإساءة للمواطنين المغاربة وقذف وإهانة في حق مؤسسة عمومية ينظمها القانون. وكانت المشتبه فيها قد نشرت محتويات رقمية

على حساباتها على مواقع التواصل الاجتماعي، تتضمن إساءة للمواطنين المغاربة كما تتضمن اتهامات صريحة لموظفين عموميين بالارتشاء والمعاملة التفضيلية أثناء ممارسة مهامهم الوظيفية عند تطبيق قانون السير. وقد شكلت هذه الأفعال الإجرامية موضوع بحث قضائي تحت إشراف النيابة العامة المختصة، أسفر عن نشر مذكرة بحث على

الصعيد الوطني في حق المعنية بالأمر وتوقيفها يومه السبت أثناء استعادتها للرحلة على متن رحلة جوية متوجهة إلى فرنسا. وقد تم إخضاع المشتبه فيها لتدبير الحراسة النظرية رهن إشارة البحث الذي تجريه المصلحة الولائية للشرطة القضائية بمراكش بإشراف من النيابة العامة المختصة، وذلك لتحديد الخلفيات الحقيقية وراء ارتكاب هذه الأفعال الإجرامية.



La succursale est engagée par la signature unique de Mr. Rachid EL ALAOU. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Première Instance de Laâyoune le : 12.06.2026, sous le N° : 15508/2026 Pour Avis et Mention.

\*\*AVIS DE CONSTITUTION\*\*  
«ALLIANCE MINIERE MAROC» S.A.R.L D'AU  
CONSTITUTION D'UNE S.A.R.L D'AU

Selon acte sous seing en date de 04.06.2026 il a été établi les statuts d'une société aux caractéristiques suivantes : DENOMINATION : «ALLIANCE MINIERE MAROC» S.A.R.L D'AU. FORME JURIDIQUE : Société Responsabilité Limitée d'associé unique. OBJET : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger, soit pour son compte, soit pour le compte d'autre : Recherche, exploration et exploitation minière ; Exploration, extraction et traitement des minerais de métaux de base, métaux précieux et minéraux industriels ; Toutes activités se rapportant à l'industriel minier ; ...etc SIEGE SOCIAL: Bloc I, N° 639 Hay Al Wahda, Laayoune.; CAPITAL : Fixé à 100.000,00 DH, divisé en 1.000 parts de 100 DH chacune. Souscrites par : M. Ahmed BENTALEB 1.000 Parts Sociales. ADMINISTRATION : Confiée à : M. Ahmed BENTALEB. DEPOT LEGAL : a été effectué au Secrétariat Greffe du Tribunal de Première Instance de LAAYOUNE le 10.06.2026, sous le Numéro : 15476/2026 Et immatriculée au registre de commerce sous le numéro analytique : 58131. Pour Avis et Mention.

\*\*AVIS DE CONSTITUTION\*\*  
«LINE PROPERTY» S.A.R.L D'AU  
CONSTITUTION D'UNE S.A.R.L D'AU

Selon acte sous seing en date de 04.06.2026 il a été établi les statuts d'une société aux caractéristiques suivantes : DENOMINATION : «LINE PROPERTY» S.A.R.L D'AU. FORME JURIDIQUE : Société Responsabilité Limitée d'associé unique. OBJET : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger, soit pour son compte, soit pour le compte d'autre : Toute sorte d'opération liée au lotissement et promotion immobilière, viabilisation de lotissement. L'acquisition de tout terrain urbain et rural et son exploitation sous toutes les formes; Promotion immobilière sous toutes formes;achat, gestion, exploitation de tout bien immobilier construit et de vente de tout bien immobilier; ...etc SIEGE SOCIAL: Av. Bait Al Maqdis, N° 65, Prince Heritier, Laayoune; ADMINISTRATION : Confiée à : M. Ahmed BENTALEB. DEPOT LEGAL : a été effectué au Secrétariat Greffe du Tribunal de Première Instance de LAAYOUNE le 12.06.2026, sous le Numéro : 15504/2026 Et immatriculée au registre de commerce sous le numéro analytique : 58159. Pour Avis et Mention.

AVIS DE CONSTITUTION  
«MR DECORATEUR»  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITE D'ASSOCIE UNIQUE

Aux termes d'un acte sous signe privé en date du 22/09/2025 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée D'ASSOCIE UNIQUE dans les caractéristiques sont les suivants : La société prend la dénomination de : MR DECORATEUR Dans tous ses actes, factures, lettres, quittances, annonces et publications quelconques concernant la société, la dénomination devra être précédée des mots MR DECORATEUR. Objet : TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET TRAVAUX DIVERS. Siège sociale : 29 RUE MOHAMED EL BAAMRANI RESIDENCE SARA 2 ETG 2 N°206 CASABLANCA.

La société est constituée pour une durée de 99 ans à compter de la constitution définitive. Sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogations prévues aux présents statuts et par la loi.

Il est fait apport à la présente société : Par Mr ABDERRAHIM BOURSAN De la somme en espèces de 100 000,00 DHS (cent mille Dirhams). Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 DHS (cent mille Dirhams) divisé en 1000 (mille) parts sociales de 100 (Cent Dirhams) entièrement libéré. détenues par l'associé unique Mr ABDERRAHIM BOURSAN. La société est administrée par une ou plusieurs personnes physiques, associés ou non en qualité de gérants à cet effet, Mr ABDERRAHIM BOURSAN est nommé en qualité de Gérant Unique pour une durée illimitée. Ainsi, la société sera engagée par la seule signature de Mr ABDERRAHIM BOURSAN Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de CASABLANCA Le 09/06/2026 N° dépôt légal 00991649 N° RC 696855. ICE : 003813794000046. Pour Avis et Mention.

\*\*AVIS DE CONSTITUTION\*\*  
«OVASTE NEGOCE» SARL au .

Société - «OVASTE NEGOCE» ; Constitution, au terme d'un acte sous seing privé enregistré à CASABLANCA le 27 / 04 / 2026, il a été établi les statuts d'une Sarl au dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination : « OVASTE NEGOCE » . Inscrite au RC de CASABLANCA N° : 730329. La société a pour objet : NEGOCIANT. Siège social : 163 BD ABDELMOUMEN RDC MAG N° 18; CASABLANCA. Capital Social : 100.000,00 DHS. Forme Juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE. . Durée : 99 ans. Associe gérant : Mr. ZAI ABDELOUAHED. : CIN N° : BH43648. Les formalités juridiques ont été effectuées auprès du Tribunal de COMMERCE DE CASABLANCA sous le numéro de dépôt : 1025247. Pour Avis et Mention.

\*\*AVIS DE CONSTITUTION\*\*  
«LANDBRIDGE PARTNERS» SARL au .

Société - «LANDBRIDGE PARTNERS» ; Constitution, au terme d'un acte sous seing privé enregistré à CASABLANCA le 03 / 06 / 2026, il a été établi les statuts d'une Sarl au dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination : « LANDBRIDGE PARTNERS » Inscrite au RC de CASABLANCA N° : 734325. La société a pour objet : L'A PPORT D'AFFAIRES ; L'INTERMEDIATION, COMMERCIALE, LA PROSPETION LA RECHERCHE ET L'IDENTIFICATION D'OPPORTUNITES FONCIERES ET IMMOBILIERES; LA MISE EN RELATION ENTRE PROPRIETAIRES, INVESTISSEURS, PROMOTEURS ; ENTREPRISES ET TOUT AUTRES INFERNVERIF ; DU SECTEUR IMMOBILIER ; LE CONSEIL EN DEVELOPPEMENT IMMOBILIER Forme Juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE. . Durée : 99 ans. Gérante : Mme. RACHIDA. BOURIRE : CIN N° : BE747843... Les formalités juridiques ont été effectuées auprès du Tribunal de COMMERCE DE CASABLANCA sous le numéro de dépôt : 01028531. Pour Avis et Mention.

\*\*AVIS DE CONSTITUTION\*\*  
SOCIETE « Complexe AIN DHIBA » S.A.R.L

A.U. Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique Au Capital de 100.000,00 DH Siège Social : N° 30 bis Rue 8 Hay El Amane-MEKNES I.C.E. 003880109000064 IF : 72075051-

## T.P :17202380- R.C : 67829

Aux termes d'un acte sous seing privé enregistré à Meknès le 23-04-2026 il a été établi les statuts d'une S.A.R.L.A.U dont les caractéristiques suivantes : Dénomination : «Complexe AIN DHIBA » S.A.R.L AU ; Objet Social : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger : PROMOTION IMMOBILIERE. Siège Social : N° 30 bis Rue 8 Hay El Amane-MEKNES. Durée : 99 ans à compter de la constitution définitive de la Société. Capital Social : Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 Dhs (Cent Mille Dirhams) divisé en Mille (1 000) Parts de Cent (100) Dirhams chacune, entièrement libérées en numéraire et attribuées à l'associé unique : M. NACIRI ABDELALI : 1 000 Parts Gérance : La société est gérée et administrée par M. NACIRI ABDELALI pour une durée indéterminée ; La Signature : la société est valablement engagée pour tous les actes la concernant par la signature de M. NACIRI ABDELALI, agissant seul ; Exercice Social : Du 1er Janvier au 31 Décembre ; Bénéfices : Après prélèvement de 5% des bénéfices pour la réserve légale, le surplus est mis à la disposition de l'Assemblée Générale pour attribution ; Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de 1ère Instance de Meknès, le 23/04/2026 Sous N° : 8329. La déclaration d'immatriculation au registre du commerce déposé le 24/04/2026 sous N° 1422 au registre chronologique. Pour Avis et Mention.

\*\*AVIS DE MODIFICATION\*\*  
ECHO-RAY MEDICAL SARL  
20 RUE JULES CESAR ETG 3 APPT 32  
ROCHES NOIRES CASABLANCA  
ECHO-RAY MEDICAL SARL AU

L'assemblée générale extraordinaire en date du 04/06/2026, les associés de la société ECHO-RAY MEDICAL SARL ont décidé ce qui suit : Cessions de 1000 (Mille) parts sociales faites au profil de Mr. SOUFIANE MOUBARRIR. Nomination de Mr. SOUFIANE MOUBARRIR en qualité de co-gérant de la société pour une durée illimitée. Changement de la forme juridique du SARL vers SARL AU. Modification corrélative des statuts. RC N° : 354181. Le dépôt de l'égalité a été effectuée au près secrétaire greffier du tribunal de commerce de Casablanca Le 11/06/2026 SOUS N°1028773. Pour Avis et Mention.

\*\*AVIS DE CONSTITUTION\*\*  
9AMAR DEVELOPPEMENT  
Société à Responsabilité Limitée  
au capital social de 1.000.000,00 DH  
Siège social : Casablanca- 77 Rue Moha-  
med Smiha étage 10, N°57  
RC N° 734361

« 9AMAR DEVELOPPEMENT » S.A.R.L Aux termes d'un acte SSP privé en date du 18 mai 2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : «9AMAR DEVELOPPEMENT» S.A.R.L. OBJET : La société a pour objet, directement ou indirectement, au Maroc et en tous pays, soit pour elle-même, soit pour le compte de tiers, les opérations suivantes qui sont énonciatives et non limitatives : SIEGE SOCIAL : Casablanca- 77 Rue Mohamed Smiha étage 10, N° 57 CAPITAL SOCIAL : 1.000.000,00 DH GERANCE : La société est gérée par : Le dépôt au greffe a été effectué au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 1028743 le 12 juin 2026. Pour Avis et Mention.

202997.  
Pour Avis et Mention.

**\*\*AVIS DE CONSTITUTION\*\***  
**PENEST GLOBAL MOROCCO**

DENOMINATION : PENEST GLOBAL MOROCCO.

LA FORME JURIDIQUE : SARLAU.  
OBJET : L'importation-l'exportation, le négoce, la représentation, la distribution et la commercialisation de tous produits, marchandises et biens, L'assemblage, la fabrication, le conditionnement, la transformation, la distribution et la commercialisation de fournitures de bureau, articles de papeterie, matériels scolaires et tous produits dérivés.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières, immobilières financières se rattachent directement ou indirectement aux objets ci-dessous spécifiés ou susceptibles de favoriser le développement de la société.

SIEGE SOCIAL : 100, boulevard Moulay Idriss 1er, Résidence Tanaim, Esc B, 1er étage, Appt n°1, Quartier les Hôpitaux, Casablanca.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce.

CAPITAL : (100.000,00) dirhams.

ASSOCIES : Le capital a été souscrit par une personne physique.  
GERANCE : Et dès à présent, Mr WANG Qiping, de nationalité chinoise, né le 04/05/1966, et demeurant en Chine, titulaire de passeport N° : EK5642013, est nommé gérant, statutaire de la société pour une durée illimitée.

Immatriculation au RC : La société a été immatriculée au RC de Casablanca sous le N° : 734213.

ICE : 003983461000056.

Pour Avis et Mention.

**\*\*AVIS DE MODIFICATION\*\***  
**Société ROMIK IMMOBILIERE -SARL.**

SIEGE SOCIAL : LOTISSEMENT CHAHIA 1 TRANCHE 3 LOT N°53 MAG N°3 MEKNES.

Capital social : 1.200.000,00 Dhs  
RC : 57039-IF : 52608914

Suite au PV de L'AGE daté le 20/04/2026, il a été décidé ce qui suit : L'assemblée décide et approuve le transfert du siège social de la société de :

L'ancienne adresse : LOTISSEMENT CHAHIA 1 TRANCHE 3, LOT N°53, MAG N°3, MEKNES.

A l'adresse suivante : APPT AU 1ER ETAGE LOTISSEMENT OMAR N° 10 MEKNES.

Suite à ces modifications statutaires, l'assemblée générale décide l'approbation et la mise à jour des nouveaux statuts de la dite société.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Première Instance de Meknès le 10/06/2026 sous n° 1980 au registre chronologique.

Pour Avis et Mention.

**\*\*AVIS DE MODIFICATION\*\***  
**Société TIGHALIMINE -SARL**

SIEGE SOCIAL : GARAGE N°99 RIAD OUISLANE 2 TRANCHE C, MEKNES

Capital sociale : 100.000,00 Dhs  
RC : 53393  
IF : 50296449

Suit au PV de L'AGE daté le 28/04/2026, il a été décidé ce qui suit :

L'assemblée générale décide et approuve le transfert du siège social de la société de : L'ancienne adresse : GARAGE N°99 RIAD OUISLANE 2 TRANCHE C MEKNES.

A l'adresse suivante : MAG AU RDC LOT EL BRIDIA 1 N° 377 PR MAJJATE MEKNES.

Suite à ces modifications statutaires, l'assemblée générale décide l'approbation et la mise à jour des nouveaux statuts de la dite société.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Première Instance de Meknès le 09/06/2026 sous n° 1961 au registre chronologique.

Pour Avis et Mention.

**\*\*AVIS DE CONSTITUTION\*\***  
**« ELITE PIERRE »**

CONSTITUTION D'UNE SARL

Aux termes d'un acte S.S.P. en date de 19/05/2026, il a été établi les statuts d'une Société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivants :

Dénomination : «ELITE PIERRE», SARL

Objet Social : PROMOTION IMMOBILIERE EN TOUT GENRE.

Siège Social : 77 RUE MED SMIHA 10eme ETG, APPT N° 57 CASABLANCA

Durée : 99ans

Capital social : fixé à 100.000,00 Dhs divisé en 1000 parts sociales d'une valeur nominale de 100,00 dhs chacune, réparties comme suit :

Société INGENIMO : 770 parts.

Monsieur Ilyass RAFIK : 150 parts

Monsieur Zakaria RAFIK : 80 parts

Gérance : La société est gérée pour une durée illimitée par Madame Roukia FLALI SAMOUH, demeurant à Hay Souaref Rue 2 Imm 20 Nr 9 Casablanca, titulaire de la carte d'identité nationale sous le N° CD555541.

Madame Zineb ACHNAKA, demeurant à Bouskoura Golf City Imm 85B Appt 5 Ville Verte Bouskoura Nouaceur Casablanca, titulaire de la carte d'identité nationale sous le N° BL84767.

Exercice Social : du 1er janvier au 31 décembre.

Bénéfices : Après prélèvement de 5% pour la constitution de la réserve légale, le surplus est affecté suivant la décision des associés.

Le Dépôt Légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casa le 15/06/2026 sous n° 1028871 et l'immatriculation au registre de commerce de Casa sous n° 734455.

Pour Avis et Mention.

**\*\*AVIS DE CONSTITUTION\*\***  
**VALERIA PROMOTION S.A.R.L**

CONSTITUTION de Société

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 18/05/2026, enregistré le 09/06/2026 sous numéro RE 202600547831360, et déposé au Tribunal de Commerce de Casablanca RC N° 734027, il a été décidé la constitution d'une «SARL» dont les caractéristiques sont comme suit :

Dénomination : Valéria promotion (S.A.R.L).

Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée «S.A.R.L.».

Siège Social : 174, BD ZERKTOUNI ET MOUSSA BNOU NOUSSAIR étage 1, Appartement 2, CASABLANCA.

Objet : La promotion immobilière ; Vente, achat et location des terrains, dépôts, bâtiments industriels, immeubles, terrains et appartements, location des espaces et plateaux bureau ;

Capital : 100.000,00 dhs.

Gérance : Mr SELLAM BOUSABA & Mr NOUREDDINE BOUSABA

A déposé les actes et pièces de Valéria promotion SARL, le 09/06/2026 Sous N° : 1028156.

La déclaration d'immatriculation au registre du commerce déposée le 10/06/2026 sous N° 25052 au registre chronologique.

Pour Avis et Mention.

**\*\*AVIS DE MODIFICATION\*\***  
**OUWA SERVICE SARL/AU**

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE : 100.000,00 DHS

SIEGE SOCIAL : 60 LOTISSEMENT SALAM 01 EXT SIDI MOUMENE CASABLANCA.

L'an deux mille vingt-six, le vingt mai 02/06/2026 à 09 heures.

L'associé unique de la société OUWA SERVICE, au capital de 100.000,00 dhs divisé en 1000 (Mille) parts de 100,00 dhs (Cent) chacun, présent au siège social de la société sis 60 LOTISSEMENT SALAM 01 EXT SIDI MOUMENE CASABLANCA, et déclare régulièrement pour délibérer valablement sur l'ordre du jour suivant :

Les soussignées :  
Mr OUEFRID SOUFIANE de nationalité marocain ne le 07/06/1979, titulaire de la CIN BH246564 demeurant à RES EL YAKINE IMM 44 NR 03 SIDI MOUMEN CASABLANCA.

Mr OUEFRID MOHAMED AMINE de nationalité marocain ne le 16/04/2006, titulaire de la CIN BB240818 demeurant à RES ALYAQUINE IMM 44 NR 03 SIDI MOUMEN CASABLANCA.

ORDRE DU JOUR

Cession des parts sociales.

Mise à Jour de Statut

La cession des parts sociales par la présente de Mr OUEFRID SOUFIANE CIN n° BH246564, cède avec toutes les garanties de fait les plus étendus en pareille matière à Mr OUEFRID MOHAMED AMINE CIN BB240818 qui accepte Cinq Cent Parts sociales (500 Parts sociales) de Cent Dirhams chacune qui lui appartient dans ladite société OUWA SERVICE, soit une valeur totale de Cinquante Mille Dirhams

50 000,00 DHS de ce fait les articles 6 et 7 des statuts de OUWA SERVICE seront modifiés comme suit :

ARTICLE 6 : APPORTS

Mr OUEFRID SOUFIANE : 50 000,00 DHS

Mr OUEFRID MOHAMED AMINE : 50 000,00 DHS.

Total : 100 000,00 DHS.

ARTICLE 7 - PARTS SOCIALES.

Mr OUEFRID SOUFIANE : 500 Parts.

Mr OUEFRID MOHAMED AMINE : 500 Parts.

Total : 1000 Parts.

La mise à jour de Statuts de la société.

DEPOT LEGAL : Le dépôt légal sera effectué au secrétariat greffe de commerce à Casablanca le : 11/06/2026 sous n° 1028829 .

Pour Avis et Mention.

**\*\*AVIS DE CONSTITUTION\*\***  
**NOUVELLE TECHNEQ ALUMINIUM SARL/AU**

Société à responsabilité limitée au capital de 100.000,00 DH

SIEGE SOCIAL : OUJDA, 57 BD DERFOUFI IMMEUBLE DOUHI ETAGE 1 APPT 2

CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE/AU

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 12/05/2026 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique avec les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : NOUVELLE TECHNEQ ALUMINIUM SARL/AU.

OBJET : MENUISERIE ALUMINIUM, METALLIQUE OU EN PVC TRAVAUX DIVERS DE CONSTRUCTIONS, TOUTES ACTIVITES DE MENUISERIE ACIER ET INOX.

SIEGE SOCIETE : OUJDA, 57 BD DERFOUFI IMMEUBLE DOUHI ETAGE 1 APPT 2.

DUREE : La société est constituée pour une durée de 99 ans

CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à la somme de 100. 000,00 DH

Divisé en 1000 parts.

GERANCE : La gérance est confiée pour une durée illimitée à Mr KHALIL YOUSFI, de nationalité Marocaine, née en 20/05/1987, titulaire de la C.I.N N° F411038, demeurant à LOT ANAJD 3 NR 147 SIDI YAHYA OUJDA.

Inscription au registre de commerce a été effectuée au tribunal de commerce d'Oujda le 15/05/2026 sous n° 46 103.

Pour Avis et Mention.

**\*\*AVIS DE MODIFICATION\*\***  
**S.A.R.L D'au**

Les associés de la société à responsabilité limitée dite 03.06.2026 de la société dite «MORTAKI POUR L'IMPORT ET EXPORT» S.A.R.L D'au au capital de : 100.000,00 DH, et dont le siège social est établi a : Rue Akfoul, N° 220, Khat Ramla 1, Laayoune: ont décidé : Création d'une succursale de la société à l'adresse suivante : Boulevard Hassan II, Bur N 1,2 ET 3, Situes Au Premier Etage IMM SIS AU 2, tiznit ;

Exploitation du succursale sous le nome commerciale \*FITRA & NAMAA\*

La nomination de Mr. Rachid EL ALAOUI en qualité de Gerant Unique de la succursale ;

la liquidation.

**anhيار غير مسبق في أسعار الدجاج بالمغرب..**

**هل دخل القطاع أخطر أزمة فيه تاريخه؟**

متابعة : هشام نعومي



التوازن بين العرض والطلب وضمان استقرار الإنتاج الوطني.

وحذر عدد من المهنيين من مغبة الاستمرار في ضخ أعداد كبيرة من الكتاكيت داخل السوق في ظل ضعف الطلب، معتبرين أن هذا الوضع قد يؤدي إلى حالة من الإغراق تزيد من حدة الخسائر التي يتكبدها المربيون يوما بعد آخر.

وأكدت مصادر مهنية أن العديد من المنتجين الصغار والمتوسطين باتوا يواجهون صعوبات مالية متزايدة، الأمر الذي قد يدفع بعضهم إلى تقليص نشاطهم أو مغادرة القطاع بشكل نهائي إذا استمرت الأسعار في هذا المستوى.

وفي الوقت الذي يستفيد فيه المستهلك من تراجع الأسعار، يرى المتخصصون أن استمرار الأزمة قد تكون له

يعيش قطاع الدواجن بالمغرب على وقع أزمة متفاقمة بسبب التراجع الحاد في أسعار بيع الدجاج، في وضعية غير مسبوقة أثارت قلق المهنيين والمنتجين على حد سواء، وسط تحذيرات من تداعيات قد تهدد مستقبل هذه السلسلة الحيوية التي تؤمن جزءا مهما من الأمن الغذائي للمغاربة. وسجلت أسعار الدجاج خلال الأسابيع الأخيرة انخفاضا ملحوظا، لتصل إلى مستويات اعتبرها مهنيون غير قادرة على تغطية تكاليف الإنتاج، خاصة في ظل استمرار ارتفاع أسعار الأعلاف والطاقة ومختلف المصاريف المرتبطة بالتربية والنقل. ويرى الفاعلون في القطاع أن ما يحدث اليوم لا يتعلق بتقلبات ظرفية في السوق، بل يعكس أزمة هيكلية أعمق تتطلب تدخلا عاجلا لإعادة

انعكاسات عكسية مستقبلا. إذ إن خروج عدد من المنتجين من السوق قد يؤدي إلى اضطرابات في الإنتاج وعودة الأسعار إلى الارتفاع بشكل مفاجئ. ويطالب المهنيون بوضع رؤية استباقية لمعالجة الاختلالات التي يعرفها القطاع، من خلال تنظيم الإنتاج ومراقبة حجم الكتاكيت الموجهة للسوق، إلى جانب اتخاذ تدابير كفيلة

بحماية المستثمرين وضمان استمرارية هذه السلسلة الاستراتيجية. وبين فرحة المستهلك بانخفاض الأسعار وقلق المنتجين من الخسائر المتراكمة، يقف قطاع الدواجن المغربي أمام مرحلة دقيقة قد تحدد مستقبله خلال السنوات المقبلة، في انتظار حلول تعيد التوازن إلى واحدة من أهم الشعب الفلاحية بالملكة.

**كواليس**

**بعد سنوات من "البلوكاج" الحكومي..**

**هل تحسن تاونات كليتها من المقايضة السياسية؟**

بقلم : عبد العزيز برحايل



التي تبنت وصادقت وتضامنت سياسيا مع قرار التجميد والإلغاء طيلة السنوات الماضية؛

ولتجاوز هذا السيناريو المتكرر وحماية هذا المشروع الاستراتيجي، لم يعد كافيا انتظار تنفيذ الوعود الحكومية، بل إن الرهان الحقيقي يقع على عاتق المجتمع المدني، والفعاليات الثقافية، والسلطات المحلية، وسائر الشركاء، للقطع مع منطق المقايضة الانتخابية بالمطالب الحيوية للمواطنين. فالمتطلب اليوم هو بلورة التزامات جديّة وصارمة ومسؤولة تضمن تسريع وتيرة الأشغال، وخروج هذا الصرح الجامعي إلى الوجود وفق جدول زمني واضح ودقيق لا يحتمل المزيد من التماطل.

وأكثر من ذلك، فإن المجتمع التاوناتي، بكل أطرافه الحية، مدعو إلى ممارسة رقابة مدنية بفضلة ووعي مسؤول، لضمان عدم تكرار أخطاء الماضي، وتحصين هذا المكتسب من أي تراجع أو التقاف جديد قد يؤدي، لا قدر الله، إلى خيبة أمل ثانية لسكانة أرقها الانتظار. فبناء الكلية ليس مجرد تشييد لجران ومدرجات، بل هو معركة كرامة وتكافؤ فرض، ومعركة من هذا الحجم تقتضي أن ينحمل الجميع، كل من موقعه ومسؤوليته، أمانة النهوض بتاونات، حتى يظل التعليم حقا مقدسا لا ورقة تشهر في المواسم الانتخابية ثم تسحب في كواليس التوازنات السياسية الضيقة.

من 15 ألف طالب وطالبة من أبناء الإقليم من حقهم الدستوري في تعليم جامعي قريب، ودفعت أعدادا كبيرة منهم، خاصة من الطالبات، إلى هجرة قاسية ومكلفة نحو مدرجات مدينة فاس، في ظل غياب أبسط شروط الدعم من منح وسكن جامعي.

وفي غمرة هذا المنعطف التاريخي، تفرض علينا الأمانة الفكرية والمهنية ألا ننسى أهل الفضل؛ أولئك الشرفاء الذين حملوا هموم هذا الإقليم في قلوبهم ورافعوا بعناد ونبل عن حقه المشروع. وهنا، وجب التنويه والاعتراف بالردور الطلائعي والجهد النضالي الكبير الذي بذله منتدو كفاءات إقليم تاونات، هذا الإطار المدني المتميز الذي تأسس بمبادرة وازنة من الإعلامي القدير الأستاذ إدريس الوالي، رفقة ثلة من خيرة أطر ومثقفي الإقليم. لقد شكل المنتدى صمام أمان مدنيا، وكان صوته المرتفع عبر العرائض والملفات المطبعية والمرافعات المستمرة

لا يمكن للمجتمعات الحية أن تبني مستقبلها بذاكرة متقوية أو منسية؛ فالأمم والمدن التي تنسى إخفاقات الأسم ومطباته تخاطر يوما بتكرارها. واليوم، ونحن نتابع بارتياح كبير الإعلان الرسمي عن إحداث كلية العلوم القانونية والسياسية بتاونات، إلى جانب المدرسة العليا للتكنولوجيا، كخطوة طال انتظارها لإنصاف هذا الإقليم المناضل والمنقف، لا يجوز لنا، بأي حال من الأحوال، أن ننسد الستار على فصول المعاناة والإحباط الإداري والسياسي التي سبقت هذا المخاض. فالاعتراف بالنجز يكتمل بالضرورة، بقراءة تاريخ المسار والوقوف عند «الانتكاسة الأولى» التي كادت أن تقبر حلم أجيال كاملة من بنات وأبناء تاونات.

إن العودة إلى السوراء ليست من باب البكاء على الأطلال أو تبني خطاب اليأس والعمية، بل هي ضرورة وطنية وأخلاقية يملئها دور الصحافة باعتبارها السلطة الرابعة المؤتمنة على وعي المجتمع. وتفرض علينا هذه المسؤولية أن نستحضر كيف انطلق حلم «الكلية متعددة التخصصات» سنة 2018 في إطار شراكة حقيقية والتزام رسمي عبأت له المؤسسات المحلية والجهوية الغالي والنفيس من أراض وميزانيات، قبل أن يجهز عليه بجرّة قلم حكومية غير مفهومة، تحت مبررات بيروقراطية لم تصمد أمام واقع التهيش والإقصاء. وكانت تلك الانتكاسة سببا في حرمان أزيد



## أسود الأطلس يهزون عرش السامبا.. المغرب ينتزع نقطة بطعم الانتصار ويكشف هشاشة البرازيل في مونديال 2026

متابعة: حسن نعومي

يعترف: لم تكن في المستوى في المقابل، لم يخف كارلو أنشيلوتي استياءه من أداء منتخب بلاده، معترفاً بأن البرازيل عاشت شوطاً أول صعباً وفقدت العديد من الكرات والثغرات أمام الحماس والانضباط المغربي، بينما أقر القائد دانيلو بأن التوتير والارتباك أثرا بشكل واضح على مردود منتخب "السيليساو".

وبهذا التعادل، يكون المنتخب المغربي قد وجه رسالة قوية إلى جميع منافسيه في المجموعة، مفادها أن إنجاز مونديال قطر لم يكن صدفة عابرة، وأن "أسود الأطلس" يملكون من الإمكانيات والطموح ما يجعلهم قادرين على الذهاب بعيداً في النسخة الحالية من كأس العالم، بل ومواصلة كتابة صفحات جديدة من التاريخ الكروي المغربي.

على المرئيات السريعة التي شكلت خطورة حقيقية على دفاع المنافس. وبعد نهاية اللقاء، أبدى محمد وهي رضاه عن المردود الجماعي للاعبين، مؤكداً أن المجموعة دخلت المباراة بعقلية الانتصار وأن التعادل ترك شعوراً بالحسرة داخل صفوف المنتخب الوطني، بالنظر إلى المستوى الكبير الذي قدمه اللاعبون أمام أحد أبرز المرشحين للمنافسة على اللقب.

ولم تقتصر الإشادة على الأوساط المغربية فقط بل امتدت إلى الإعلام الدولي، حيث اعتبر موقع "فوت ميركاتو" الفرنسي أن المنتخب المغربي قدم مباراة كبيرة ونجح في إحراج البرازيل، مسلطاً الضوء على التناقض الذي يجمع بين المنتخبين الذي أكده مرة أخرى أنه من أبرز المواهب الصاعدة في الكرة العالمية. أنشيلوتي

مبكراً، قبل أن ينجح إسماعيل الصيباري في ترجمة التفوق المغربي إلى هدف مستحق في الدقيقة العشرين بعد تمريرة متقنة من إبراهيم دياز، مؤكداً أفضلية المنتخب الوطني فوق المستطيل الأخضر.

ورغم نجاح البرازيل في تعديل النتيجة عن طريق فينيسوس جونيور إثر هفوة دفاعية، فإن المنتخب المغربي وإصل تقديم أداء متوازن جمع بين الانضباط التكتيكي والجرأة الهجومية، لينتهي الشوط الأول متعادلاً بعدما كان الأقرب للخروج متقدماً بأكثر من هدف.

وفي الجولة الثانية، حاول المنتخب البرازيلي فرض إيقاعه والضغط على مرمرى ياسين بونسو، غير أن التنظيم الدفاعي المحكم لعناصر المنتخب الوطني حال دون وصول "السيليساو" إلى مبتغاه، في وقت اعتمد فيه المغاربة

لم يكن التعادل الذي حققه المنتخب المغربي أمام نظيره البرازيلي في افتتاح مشواره بكأس العالم 2026 مجرد نتيجة عادية، بل حمل في طياته العديد من الرسائل القوية التي أكدت أن "أسود الأطلس" أصبحوا رقماً صعباً في كرة القدم العالمية، وقادرين على مقارعة كبار المنتخبات بندية وثقة كبيرة. وعلى أرضية ملعب "ميتلايف" بمدينة نيوجيرسي الأمريكية، دخل المنتخب المغربي المواجهة دون أي عقدة أمام أحد أكثر المنتخبات تنوعاً في تاريخ كرة القدم، فارضاً شخصيته منذ الدقائق الأولى عبر ضغط عال واستحواد منظم أربك حسابات كتيبة المررب الإيطالي كارلو أنشيلوتي.

ولم ينتظر أبناء محمد وهي كثيراً لإعلان نواياهم الهجومية، حيث كاد نائل العيناوي أن يفتتح التسجيل

## إكراهات

متابعة: هشام نعومي

## مونديال أمريكا يكشف المستور.. الجمهير المغربية عزت المدرجات رغم "حرب التأشير" والإقصاء الذي أربك وكالات الأسفار



وبين جماهير تحصدت آلاف الكيلومترات للوصول إلى الملاعب الأمريكية، وأخرى منعتها التأشيرة من تحقيق حلم متابعة "أسود الأطلس" عن قرب، يبقى المؤكد أن المنتخب المغربي يواصل توحيد المغاربة داخل الوطن وخارجه، وأن شغفهم بمنتهجهم الوطني لا تعيقه الحدود ولا المسافات.

إكراهات التأشيرة وتذاكر المباريات قلصت من دورها بشكل كبير. ويرى مهنيسون أن الطلب الحقيقي على السفر لمساعدة المنتخب المغربي كان أكبر بكثير من الأرقام المسجلة، وأن العراقيل الإدارية كانت السبب الرئيسي وراء عدم تكرار الأرقام القياسية التي سجلها المغاربة في مونديال قطر.

الوطني في هذه التظاهرة العالمية. وفي المقابل، لعبت الحالية المغربية المقيمة بأوروبا وأمريكا الشمالية دوراً محورياً في ضمان حضور جماهيري قوي داخل الملاعب، كما ساهمت الرحلات الجوية التي تم توفيرها خصيصاً لهذه المناسبة في تسهيل تنقل أعداد مهمة من المشجعين المغاربة.

وتشير المعطيات المتوفرة إلى أن عدداً من الشركات والمؤسسات المغربية والدولية ساهمت بدورها في تعزيز الحضور المغربي من خلال دعوة شركائها وزبائنهم إلى الولايات المتحدة لمتابعة مباريات المنتخب الوطني، ما أعطى زخماً إضافياً للجماهير المغربية داخل المدرجات.

غير أن هذا المونديال لم يكن مناسبة سعيدة بالنسبة لجميع المتدخلين في القطاع السياحي، إذ عبرت العديد من وكالات الأسفار عن استيائها من محدودية استفادتها من هذه التظاهرة مقارنة بما حدث خلال مونديال قطر 2022، معتبرة أن الظروف التنظيمية

رغم المسافات الطويلة والإجراءات المعقدة للحصول على التأشيرة الأمريكية، نجحت الجماهير المغربية في فرض حضورها القوي خلال مباريات المنتخب الوطني في كأس العالم 2026، مؤكدة مرة أخرى أنها اللاعب رقم 12 في كل المحافل الدولية التي يشارك فيها "أسود الأطلس".

وأظهرت المدرجات في الولايات المتحدة الأمريكية مشاهد لافتة للإعلام المغربية والأهازيج الوطنية التي زينت أجواء المباريات، في صورة عكست الشغف الكبير الذي يربط المغاربة بمنتهجهم الوطني، رغم العراقيل التي واجهت العديد منهم قبل الوصول إلى الأراضي الأمريكية.

أكد عدد من الفاعلين في قطاع الأسفار أن الإقبال على السفر إلى الولايات المتحدة كان أكبر بكثير مما أظهرته الأرقام الحالية، غير أن صعوبات الحصول على التأشيرة الأمريكية وطول مواعيد المعالجة حالت دون تمكن الآلاف من المشجعين من مرافقة المنتخب

Objet social : La société a pour objet, soit pour elle-même, soit en participation, au Maroc ou à l'Étranger : Conseil de gestion.  
Siège social : 77 RUE MOHAMED SMIHA ETG 10 APPT N° 57 CASABLANCA  
Capital Social : Le capital social est ainsi fixé à la somme de 100.000 DHS Cent mille dirhams divisé en 1000 Parts sociales de 100 DH cent dirhams chacune.  
Gérance : A été nommé de co-gérants Mme. ASMAA LAMSATFI , et Mr. MOHAMMED FASSOUANE de la société pour une durée illimitée,  
Durée : 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.  
Dépôt Légal : Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 12/06/2026 sous le numéro 1028738 et La société est y immatriculée au registre de commerce numéro : 734351.  
Pour Avis et Mention.

**\*\*AVIS DE MODIFICATION\*\***  
**PALM FIDUS**  
**COMPTABLE AGREE, CONSEIL JURIDIQUE & FISCAL**  
**DISSOLUTION D'UNE SOCIETE**  
**BOSS SUI SURLAU**

Aux termes du PV de la décision de l'assemblée unique de la société : BOSS SUI SURLAU ; RC : 190069 ; TP : 36090736 ; IF : 2263764 ; ICE : 000218390000003 ; au capital de : Cent Mille (100.000,00) Dhs; en date du 21/05/2026, il a été approuvé ce qui suit:  
DISSOLUTION ANTICIPÉE DE LA SOCIÉTÉ.  
L'assemblée générale extraordinaire a nommé comme liquidateur de la société : M. ADIL JAIBA, de nationalité marocaine, né le 15/01/1982, titulaire de la CIN N° BE759620, demeurant à : 341 LOT HAJ FATH LISSASFA CASABLANCA.  
LE SIÈGE DE LIQUIDATION EST FIXE A : 321 BD OUD DAOURA LOT CHAHDIA EL OULFA, CASABLANCA.  
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca sous le n° 1028578 ; le 10/06/2026.  
Pour Avis et Mention.

**\*\*AVIS DE CONSTITUTION\*\***  
**INFLUENT**  
**Siège social : 12 RUE SARIA BEN ZOUNAIM ETG 3 N° 3 PALMIER CASABLANCA LA CONSTITUTION DE LA SOCIETE**

FORME : SARL AU.  
DENOMINATION : INFLUENT.  
OBJET : CONSEIL EN RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATION.  
SIEGE SOCIAL : 12 RUE SARIA BEN ZOUNAIM ETG 3 N° 3 PALMIER CASABLANCA.  
DUREE : 99 ans.  
CAPITAL : 100 000,00 dhs.  
LA GERANCE : Mr ZAKARIA BOUZANDAR  
DEPOT : Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Commerce CASA en date du 11/06/2026 sous le numéro 734155.  
Pour Avis et Mention.

**\*\*AVIS DE CONSTITUTION\*\***  
**SINOCMAR GPS TRACKING**  
**Constitution d'une Société**

Aux termes des statuts il a été constituée la société suivant :  
Dénomination : SINOCMAR GPS TRACKING  
Forme : SARL AU.  
Objet : Importation et distribution, l'exportation, la distribution, et la fabrication des appareils JBS. Import-export - négoce - achat et vente et la commercialisation de tout ce qui se rapporte à JBS. Installation et réparation de JBS dans tous les véhicules.  
Production des produits informatiques.  
Développement informatique; Marchand de tout ce qui se rapporte à l'automobile Etude et conception et réalisation des projets de toute nature; L'achat, la vente, la représentation, l'exploitation, la transformation, la distribution et la commercialisation en général de tous produits, matière et fourniture de toutes natures. Marchand de machines de bureau matériels informatiques La prise, l'achat, l'exploitation et la cession

de tous brevets d'invention, certificats d'adoption, licences, marques de fabrication, et en général de tout procédé.  
Siège social : 77 RUE MOHAMED SMIHA 10 ETG APT N° 57 - CASABLANCA.  
capital social : 100 000.00 dhs.  
durée : 99 ans.  
année social : 1 janvier au 31 décembre gérance : Monsieur SAID AMAL.  
Dépôt légal : le dépôt légal N° 1028741 a été effectué auprès du tribunal de COMMERCE de CASABLANCA le 12/06/2026 sous le N° RC : 734357.  
Pour Avis et Mention.

**\*\*AVIS DE MODIFICATION\*\***  
**SOCIETE « AFRICANA RED »**  
**SARL-AU**  
**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE**  
**Au capital de : 100.000,00 Dhs**  
**Siège social : MAG AU RDC LOT ZERHOUNIA IMM 7 EXT 4 MEKNES**  
**RC:67953**  
**ICE : 003950707000065**

Suit au PV de L'AGE daté le 19/05/2026, il a été décidé ce qui suit :  
L'assemblée générale décide et approuve que : L'assemblée générale décide et approuve la démission de Mr. MOURAD BOUJELLABA de la gérance et la nomination de Mme. KARIMA BOUJELLABA titulaire de la CIN N° D525153 comme gérante unique pour la société « AFRICANA RED » -SARL, pour une période illimitée.  
Suite à ces modifications statutaires, l'assemblée générale décide l'approbation et la mise à jour des nouveaux statuts de ladite société.  
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Première Instance de Meknès le 09/06/2026 sous n° 1960 au registre chronologique.  
Pour Avis et Mention.

**\*\*AVIS DE CONSTITUTION\*\***  
**S & B HAMMAM LUXE**  
**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**  
**AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS**  
**SIÈGE SOCIAL : BUREAU N° 1, 1ER ETAGE, 368 BOULEVARD PANORAMIQUE QUARTIER BINE LAMDOUNE AIN CHOCK CASABLANCA**

Aux termes d'un acte enregistré à Casablanca le 09/06/2026 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Dénomination : S & B HAMMAM LUXE.  
L'exploitation et la gestion de centres de spa, hammam, sauna, massage, bien-être, remise en forme et soins corporels ;  
Siège Social : BUREAU N° 1, 1ER ETAGE, 368 BOULEVARD PANORAMIQUE QUARTIER BINE LAMDOUNE AIN CHOCK CASABLANCA.  
Durée : 99ans à compter de la date de sa constitution définitive.  
Capital social : Est fixé à la somme de Cent mille dirhams (100.000,00) dhs divisé en Mille parts sociales de cent dirhams (100,00) chacune entièrement libérées les apports en numéraire, à savoir :  
Monsieur MBAREK MHAIT (Soixante mille dirhams) 60 000,00 DH.  
Madame BOUCHRA MORCHID (Trente mille dirhams) 30 000,00 DH  
Mademoiselle SYRINE NADA MHAIT (Dix mille dirhams) 10 000,00 DH.  
Soit un total de Cent mille Dirhams : 100.000,00 DH  
La gérance : Madame BOUCHRA MORCHID, née le 04 Février 1978, de nationalité Marocaine, demeurante au ROUTE DE BREMBLENS 10 A 1026 ECHANDENS SUISSE et titulaire de CIN N° BK176762.  
Dépôt légal : a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 11/06/2026 Sous le numéro de registre de commerce : 734121.  
Pour Avis et Mention.

**\*\*AVIS DE CONSTITUTION\*\***  
**AGRO BIO MENTHE**  
**CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPON-**

Aux termes d'un acte sous seing privé établi en date du 19/05/2026 , il a été constitué une société à responsabilité limitée , ayant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination sociale : AGRO BIO MENTHE.  
Objet social : La société a pour objet, soit pour elle-même, soit en participation, au Maroc ou à l'Étranger : INSTRUMENTS ARAIRES (MARCHAND D') Importation et exportation (Marchand ou intermédiaire effectuant).  
Négociant.  
Siège social : 01 RUE HAJ OMAR RIFFI 1ER ETG APT 2 C/O CENTRE D'AFFAIRE RIFI CASABLANCA  
Capital Social : Le capital social est ainsi fixé à la somme de 100.000 DHS Cent mille dirhams divisé en 1000 Parts sociales de 100 DH cent dirhams chacune.  
Gérance : A été nommé de gérant Mr. Youssef Tika de la société pour une durée illimitée,  
Durée : 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.  
Dépôt Légal : Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 12/06/2026 sous le numéro 1028745 et La société est y immatriculée au registre de commerce numéro : 734365.  
Pour Avis et Mention.

**\*\*AVIS DE MODIFICATION\*\***  
**MORITA CLINIC**  
**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**  
**AU CAPITAL DE 2.100.000,00 DH**  
**SIÈGE SOCIAL : LOTISEMENT MAWRA, OULAD AYAD, BENI MELLAL**  
**RC:16565**

Aux termes du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 Avril 2026, il a été décidé :  
Augmentation du capital social d'un montant de Deux Millions De Dirhams (2.000.000,00 DHS) par apport en numéraire de tous les actionnaires ;  
Modification des articles 6 et 7 des statuts.  
Le dépôt légal a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Beni Mellal en date du 05 Juin 2026 sous le numéro 5797.  
Pour Avis et Mention.

**\*\*AVIS DE MODIFICATION\*\***  
**X IMMOBILIER SARL**

Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 20/02/2026, l'AGE s'est réunie au siège social de la société et a décidé ce qui suit :  
Extension de l'objet de la société aux opérations suivantes : Promotion immobilière en tout genre, Marchand de tous biens immobiliers. Changement d'activité effectivement exercé de l'ancienne activité à la nouvelle activité à savoir De l'ancienne activité à savoir : Travaux divers ou de construction A la nouvelle activité à savoir : Promotion immobilière; Modification statutaires.  
Location gérances : adresse de l'établissement donne en gérance libre  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 26/05/2026 sous n° 1026857 et l'immatriculation au RC sous n° 627735.  
Pour Avis et Mention.

**\*\*AVIS DE MODIFICATION\*\***  
**DISSOLUTION ANTICIPÉE**  
**C2K PROMOTION SARL-AU**

Aux termes d'un acte S.S.P.à casa en date de 17/03/2026, l'AGE, s'est réunie au siège de la société et a décide ce qui suit :  
Dissolution anticipée de la société.  
Démission de gérant unique de la société Monsieur Ahmed ESSALIHI, et donne à ce dernier une décharge pure et simple, entière et définitive.  
Désignation, en qualité de liquidateur : Monsieur Ahmed ESSALIHI.  
Désignation comme lieu de liquidation le siège social de la société sis à : LOT MANSOUR EXTENTION RUE 9 N° 42 LOT N° 10 BERNOUSSI ZENATA CASABLANCA.  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casa le 10/06/2026 sous N° 1028330 - RC N°

**\*\*AVIS DE CONSTITUTION\*\*  
BETTER THAN USUAL**

CONSTITUTION : Société à Responsabilité Limitée à associé unique Par acte sous seing privé en date du 01/06/2026, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : BETTER THAN USUAL.

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée à associé unique

Registre du Commerce : 182441.

Objet social sommaire : L'ORGANISATION, LA PROMOTION ET LA GESTION D'ÉVÉNEMENTS.

Durée de la société : 99 ans.

Adresse du siège social : QUARTIER MENARA IMM AAMARA APP 16 2EME ETAGE MARRAKECH.

Montant du capital social : 100 000 DH  
Nombre de parts sociales : 1 000 Valeur nominale : 100 DH Montant des apports en numéraire : 100 000 DH.

Gérant : Mr. FADI EL ARFAOUI adresse: LOT ACHOUBA 03 LOT 137 RUS ACHAHAID ABDELAZIZ DAOUAIRI ETAGE 02 N 26 TANGER

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech sous numéro de dépôt 193774.

Pour Avis et Mention.

**\*\*AVIS DE CONSTITUTION\*\*  
« MOUWAYJA » S.A.R.L AU  
CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE À ASSOCIÉ UNIQUE**

Aux termes d'un acte sous seing privé établi en date du 1er juin 2026, il a été constitué une société, dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME JURIDIQUE : Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique;

DENOMINATION SOCIALE : « MOUWAYJA » ;

OBJET SOCIAL : La société a pour objet, tant au Maroc : La conception, le développement, l'édition, l'exploitation, la commercialisation, la distribution, la licence et la maintenance de tous logiciels, programmes informatiques, applications mobiles et web, plateformes numériques, et solutions logicielles en mode SaaS (Software as a Service), PaaS (Platform as a Service) ou sur licence, à destination de tous secteurs d'activité; La recherche, la conception, le développement, l'entraînement, l'évaluation, le déploiement, l'exploitation et la maintenance de modèles d'intelligence artificielle, d'apprentissage automatique, d'apprentissage profond, ainsi que de systèmes experts, de systèmes d'aide à la décision et d'algorithmes de traitement de données, dans tous secteurs d'application ;

Tous services scientifiques et technologiques, de recherche et développement, d'ingénierie informatique, de programmation, d'analyse et de conception de systèmes d'information, d'hébergement, de stockage, de traitement et de visualisation de données, ainsi que tous services de cybersécurité, de détection de fraude et de gestion des risques opérationnels et technologiques; Le conseil aux entreprises en stratégie, en organisation, en management, en gouvernance, en transformation digitale, en gestion opérationnelle et en optimisation des processus ; les études de marché et de positionnement concurrentiel, les analyses de données commerciales, l'audit organisationnel et l'accompagnement au changement; Le conseil en ingénierie financière, en analyse financière et économique, en modélisation quantitative, en valorisation d'actifs et de portefeuilles, en allocation d'actifs, en couverture et gestion des risques financiers, en structuration de produits financiers, en évaluation de projets d'investissement et en gestion actif-passif, dans le respect des lois et réglementations applicables au Maroc et dans les juridictions concernées; Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Objet social : La société a pour objet social : Tous corps de travaux de construction de bâtiments et travaux publics et semi-

publics; Achats et ventes d'outillages, équipements et matériaux de constructions; Location de matériels et engins de chantiers; Importations des équipements et engins de chantiers des travaux publics

La participation à tous marchés publics, semi-publics, la prise de participation dans toutes sociétés ou entreprises ayant un objet similaire ou connexe, et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles de favoriser le développement de la société.

SIEGE SOCIAL: QUARTIER AL MATAR LOTISSEMENT IMAD N° 1.10 - NADOR DUREE : 99 ans à compter de la date de la constitution.

Le capital social est fixé à la somme d'UN MILLION CINQ CENT MILLE DIRHAMS (1.500.000,00 DH). Il est divisé en MILLE CINQ CENT (1500) parts sociales de Mille (1000) dirhams chacune, entièrement souscrites et réparties entre les associés comme suit :

MADAME SIHAM ZITOUNI : 750 parts sociales.

MONSIEUR LAHCEN MASKOUR : 750 parts sociales.

SOIT : 1500 Parts sociales.

Les soussignés déclarent que les parts sociales, telles que ci-dessus réparties, ont été entièrement souscrites et intégralement libérées par les associés, chacun en ce qui le concerne.

GERANCE : La gérance de la société est assurée sans limitation de durée par Monsieur LAHCEN MASKOUR, disposera dans le cadre de la gérance de la société des pouvoirs conformément aux statuts et engagera la société par sa seule signature.

EXERCICE SOCIAL : du 1er janvier au 31 Décembre.

BENEFICES : Après prélèvements des réserves statutaires, le solde sera réparti entre les Associés au prorata de leurs apports.

DEPOT LEGAL : Le dépôt légal, a été effectué auprès du Tribunal de première instance de Nador en date du 12/06/2026 sous le numéro 12640 RC n° 31591.

Pour Avis et Mention.

**\*\*AVIS DE CONSTITUTION\*\*  
« GLOBAL INVESTING SOLUTIONS » Sarl au  
capital de 100 000,00 DH  
Siège social : 77 RUE MOHAMED SMIHA  
ETG 10 APT N° 57- CASABLANCA  
CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ**

Au terme d'un acte S.S.P en date du 03/06/2026, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : GLOBAL INVESTING SOLUTIONS.

FORME : SARL AU.

SIEGE SOCIAL : 77 RUE MOHAMED SMIHA ETG 10 APT N° 57- CASABLANCA

Objet social : PUBLICITÉ (ENTREPRENEUR OU TENANT UNE AGENCE DE) OCCUPANT AU MOINS UN EMPLOYÉ.

Durée : 99 ans à partir de la date d'immatriculation au registre de commerce.

Capital social : 100.000,00 DH divisé en 1000 parts sociales de 100 DH chacune, à savoir :

M r ABDELJALIL SODKI apporteur en numéraire 1000 Parts

Le Gérant : Mr ABDELJALIL SODKI

Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 1028742 du 12/06/2026

Pour Avis et Mention.

**\*\*AVIS DE CONSTITUTION\*\*  
« NAJEM SOLUTIONS »**

Aux termes d'un acte sous seing privé établi en date du 19/05/2026, il a été constitué une société à responsabilité limitée d'associé unique

DENOMINATION : SOCIÉTÉ SAMLAH TRAVAUX SARL.

OBJET : La société a pour objet social : Tous corps de travaux de construction de bâtiments et travaux publics et semi-

publics; Achats et ventes d'outillages, équipements et matériaux de constructions; Location de matériels et engins de chantiers; Importations des équipements et engins de chantiers des travaux publics

La participation à tous marchés publics, semi-publics, la prise de participation dans toutes sociétés ou entreprises ayant un objet similaire ou connexe, et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles de favoriser le développement de la société.

SIEGE SOCIAL: QUARTIER AL MATAR LOTISSEMENT IMAD N° 1.10 - NADOR DUREE : 99 ans à compter de la date de la constitution.

Le capital social est fixé à la somme d'UN MILLION CINQ CENT MILLE DIRHAMS (1.500.000,00 DH). Il est divisé en MILLE CINQ CENT (1500) parts sociales de Mille (1000) dirhams chacune, entièrement souscrites et réparties entre les associés comme suit :

MADAME SIHAM ZITOUNI : 750 parts sociales.

MONSIEUR LAHCEN MASKOUR : 750 parts sociales.

SOIT : 1500 Parts sociales.

Les soussignés déclarent que les parts sociales, telles que ci-dessus réparties, ont été entièrement souscrites et intégralement libérées par les associés, chacun en ce qui le concerne.

GERANCE : La gérance de la société est assurée sans limitation de durée par Monsieur LAHCEN MASKOUR, disposera dans le cadre de la gérance de la société des pouvoirs conformément aux statuts et engagera la société par sa seule signature.

EXERCICE SOCIAL : du 1er janvier au 31 Décembre.

BENEFICES : Après prélèvements des réserves statutaires, le solde sera réparti entre les Associés au prorata de leurs apports.

DEPOT LEGAL : Le dépôt légal, a été effectué auprès du Tribunal de première instance de Nador en date du 12/06/2026 sous le numéro 12640 RC n° 31591.

Pour Avis et Mention.

**\*\*AVIS DE CONSTITUTION\*\*  
« MOUWAYJA » S.A.R.L AU  
CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE À ASSOCIÉ UNIQUE**

Aux termes d'un acte sous seing privé établi en date du 1er juin 2026, il a été constitué une société, dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME JURIDIQUE : Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique;

DENOMINATION SOCIALE : « MOUWAYJA » ;

OBJET SOCIAL : La société a pour objet, tant au Maroc : La conception, le développement, l'édition, l'exploitation, la commercialisation, la distribution, la licence et la maintenance de tous logiciels, programmes informatiques, applications mobiles et web, plateformes numériques, et solutions logicielles en mode SaaS (Software as a Service), PaaS (Platform as a Service) ou sur licence, à destination de tous secteurs d'activité; La recherche, la conception, le développement, l'entraînement, l'évaluation, le déploiement, l'exploitation et la maintenance de modèles d'intelligence artificielle, d'apprentissage automatique, d'apprentissage profond, ainsi que de systèmes experts, de systèmes d'aide à la décision et d'algorithmes de traitement de données, dans tous secteurs d'application ;

Tous services scientifiques et technologiques, de recherche et développement, d'ingénierie informatique, de programmation, d'analyse et de conception de systèmes d'information, d'hébergement, de stockage, de traitement et de visualisation de données, ainsi que tous services de cybersécurité, de détection de fraude et de gestion des risques opérationnels et technologiques; Le conseil aux entreprises en stratégie, en organisation, en management, en gouvernance, en transformation digitale, en gestion opérationnelle et en optimisation des processus ; les études de marché et de positionnement concurrentiel, les analyses de données commerciales, l'audit organisationnel et l'accompagnement au changement; Le conseil en ingénierie financière, en analyse financière et économique, en modélisation quantitative, en valorisation d'actifs et de portefeuilles, en allocation d'actifs, en couverture et gestion des risques financiers, en structuration de produits financiers, en évaluation de projets d'investissement et en gestion actif-passif, dans le respect des lois et réglementations applicables au Maroc et dans les juridictions concernées; Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Objet social : La société a pour objet social : Tous corps de travaux de construction de bâtiments et travaux publics et semi-

publics; Achats et ventes d'outillages, équipements et matériaux de constructions; Location de matériels et engins de chantiers; Importations des équipements et engins de chantiers des travaux publics

La participation à tous marchés publics, semi-publics, la prise de participation dans toutes sociétés ou entreprises ayant un objet similaire ou connexe, et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles de favoriser le développement de la société.

SIEGE SOCIAL: QUARTIER AL MATAR LOTISSEMENT IMAD N° 1.10 - NADOR DUREE : 99 ans à compter de la date de la constitution.

Le capital social est fixé à la somme d'UN MILLION CINQ CENT MILLE DIRHAMS (1.500.000,00 DH). Il est divisé en MILLE CINQ CENT (1500) parts sociales de Mille (1000) dirhams chacune, entièrement souscrites et réparties entre les associés comme suit :

MADAME SIHAM ZITOUNI : 750 parts sociales.

MONSIEUR LAHCEN MASKOUR : 750 parts sociales.

SOIT : 1500 Parts sociales.

Les soussignés déclarent que les parts sociales, telles que ci-dessus réparties, ont été entièrement souscrites et intégralement libérées par les associés, chacun en ce qui le concerne.

GERANCE : La gérance de la société est assurée sans limitation de durée par Monsieur LAHCEN MASKOUR, disposera dans le cadre de la gérance de la société des pouvoirs conformément aux statuts et engagera la société par sa seule signature.

EXERCICE SOCIAL : du 1er janvier au 31 Décembre.

BENEFICES : Après prélèvements des réserves statutaires, le solde sera réparti entre les Associés au prorata de leurs apports.

DEPOT LEGAL : Le dépôt légal, a été effectué auprès du Tribunal de première instance de Nador en date du 12/06/2026 sous le numéro 12640 RC n° 31591.

Pour Avis et Mention.

**\*\*AVIS DE CONSTITUTION\*\*  
« NABILOGISTICS » SARL au .**

Société - «NABILOGISTICS» ; Constitution, au terme d'un acte sous seing privé enregistré à CASABLANCA le 05 / 06 / 2026 , il a été établi les statuts d'une Sarl au dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « NABILOGISTICS».

Inscrite au RC de CASABLANCA N° : 734593.

La société a pour objet : LE TRANSPORT DE TOUTES SORTES DE MARCHANDISES.

Siège social : 5 RUE ENNOUSSOUR RDC, CASABLANCA.

Capital Social : 100,000,00 DHS.

Forme Juridique : SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE A ASSOCIÉ UNIQUE.

Durée : 99 ans.

gérant : Mme. NABIL ET-TAYEB . : CIN N° : MA75448.

Les formalités juridiques ont été effectuées auprès du Tribunal de COMMERCE DE CASABLANCA sous le numéro de dépôt : 01028960.

Pour Avis et Mention.

**\*\*AVIS DE CONSTITUTION\*\*  
WALID MER S.A.R.L  
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE A ASSOCIÉ UNIQUE  
AU CAPITAL SOCIAL DE QUATRE VINGT DIX MILLE (90.000) DIRHAMS  
SISE AU : TETOUAN PARK LOT 145 COMMUNE RURALE JOUAMAA SOUK LAKDI AIN LAHCEN LOTISSEMENT TETOUAN PARK, TETOUAN  
REGISTRE DE COMMERCE n° 13907 – TETOUAN – IDENTIFIANT FISCAL 0° 14404127 ICE n° 000515162000038**

L'Associé unique de la société à responsabilité limitée à associé unique « WALID MER » SARL AU, propriétaire de 900 part sociale de 100 dirham chacune.

ORDRE DE JOUR :

L'associé unique a délibéré l'ordre du jour suivant :

Augmentation du capital social ;

Approbation des statuts refondus ;

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE RÉOLUTION : AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

L'Associé unique de la société à responsabilité limitée à associé unique « WALID MER » SARL AU décide d'augmenter le capital social de la société par un montant de QUATRE MILLION NEUF CENTS DIX MILLES (4.910.000,00) DIRHAMS, pour le porter de QUATRE VINGT DIX MILLE (90.000,00) DIRHAMS à CINQ MILLION (5.000.000,00) DIRHAMS faite par incorporation du compte courant d'associé. Et ce, par la création de QUARANTE NEUF MILLE CENT (49.100) PARTS SOCIALES nouvelles de CENT (100) DIRHAMS chacune.

L'Associé unique de la société à responsabilité limitée à associé unique « WALID MER » SARL AU constate qu'il a versé le montant de sa souscription respective, à savoir : M. Abdelkhalik IHADDOUCHAN, La somme de QUATRE MILLION NEUF CENTS DIX MILLES dirhams 4.910.000 MAD soit au total : 4.910.000

L'Associé unique de la société à responsabilité limitée à associé unique « WALID MER » SARL AU déclare, conformément à la loi, que les QUARANTE NEUF MILLE CENT (49.100) PARTS SOCIALES ci-dessus créées, ont été souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées à ses apports, à savoir :

Avant;

Augmentation

Après

Augmentation

Monsieur Abdelkhalik IHADDOUCHAN, (900) Parts : (49.100) Parts (50.000) Parts (900) Parts : (49.100) Parts (50.000) Parts

L'Associé unique de la société à responsabilité limitée à associé unique « WALID MER » SARL AU constate, en conséquence, que l'augmentation du capital est définitive.

L'Associé unique de la société à responsabilité limitée à associé unique « WALID MER » SARL AU décide que les parts sociales nouvelles seront soumises à toutes les dispositions statutaires et seront purement et simplement assimilées aux parts anciennes à compter de ce jour.

L'adoption des nouveaux statuts mis à jour suite aux dites modifications.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Première Instance de Tétouan le 01 JUIN 2026 sous le numéro : 10662.

Pour Avis et Mention.

**\*\*AVIS DE CONSTITUTION\*\*  
FLORES CONSEILS ET GESTION DES ENTREPRISES  
244, RUE 320, Hay Mily Abdallah, Casablanca  
TEL: 0522875283-GSM: 0661079726  
IMMOBILIER AND GRANIT**

Par acte sous seing privée légalise le 21/05/2026 et enregistré aux services des impôts de Casablanca, sous Mention RE : 202600553981360, du 15/05/2026, il a été procédé à la constitution d'une société qui a les caractéristiques suivantes :

Forme : société à responsabilité limitée

Dénomination : IMMOBILIER AND GRANIT

Objet : Immeubles, Promoteur Immobilier

**\*\*AVIS DE CONSTITUTION\*\*  
WALID MER S.A.R.L  
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE A ASSOCIÉ UNIQUE  
AU CAPITAL SOCIAL DE QUATRE VINGT DIX MILLE (90.000) DIRHAMS  
SISE AU : TETOUAN PARK LOT 145 COMMUNE RURALE JOUAMAA SOUK LAKDI AIN LAHCEN LOTISSEMENT TETOUAN PARK, TETOUAN  
REGISTRE DE COMMERCE n° 13907 – TETOUAN – IDENTIFIANT FISCAL 0° 14404127 ICE n° 000515162000038**

L'Associé unique de la société à responsabilité limitée à associé unique « WALID MER » SARL AU, propriétaire de 900 part sociale de 100 dirham chacune.

ORDRE DE JOUR :

L'associé unique a délibéré l'ordre du jour suivant :

Augmentation du capital social ;

Approbation des statuts refondus ;

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE RÉOLUTION : AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

L'Associé unique de la société à responsabilité limitée à associé unique « WALID MER » SARL AU décide d'augmenter le capital social de la société par un montant de QUATRE MILLION NEUF CENTS DIX MILLES (4.910.000,00) DIRHAMS, pour le porter de QUATRE VINGT DIX MILLE (90.000,00) DIRHAMS à CINQ MILLION (5.000.000,00) DIRHAMS faite par incorporation du compte courant d'associé. Et ce, par la création de QUARANTE NEUF MILLE CENT (49.100) PARTS SOCIALES nouvelles de CENT (100) DIRHAMS chacune.

L'Associé unique de la société à responsabilité limitée à associé unique « WALID MER » SARL AU constate qu'il a versé le montant de sa souscription respective, à savoir : M. Abdelkhalik IHADDOUCHAN, La somme de QUATRE MILLION NEUF CENTS DIX MILLES dirhams 4.910.000 MAD soit au total : 4.910.000

L'Associé unique de la société à responsabilité limitée à associé unique « WALID MER » SARL AU déclare, conformément à la loi, que les QUARANTE NEUF MILLE CENT (49.100) PARTS SOCIALES ci-dessus créées, ont été souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées à ses apports, à savoir :

Avant;

Augmentation

Après

Augmentation

Monsieur Abdelkhalik IHADDOUCHAN, (900) Parts : (49.100) Parts (50.000) Parts (900) Parts : (49.100) Parts (50.000) Parts

L'Associé unique de la société à responsabilité limitée à associé unique « WALID MER » SARL AU constate, en conséquence, que l'augmentation du capital est définitive.

L'Associé unique de la société à responsabilité limitée à associé unique « WALID MER » SARL AU décide que les parts sociales nouvelles seront soumises à toutes les dispositions statutaires et seront purement et simplement assimilées aux parts anciennes à compter de ce jour.

L'adoption des nouveaux statuts mis à jour suite aux dites modifications.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Première Instance de Tétouan le 01 JUIN 2026 sous le numéro : 10662.

Pour Avis et Mention.

**\*\*AVIS DE CONSTITUTION\*\*  
WALID MER S.A.R.L  
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE A ASSOCIÉ UNIQUE  
AU CAPITAL SOCIAL DE QUATRE VINGT DIX MILLE (90.000) DIRHAMS  
SISE AU : TETOUAN PARK LOT 145 COMMUNE RURALE JOUAMAA SOUK LAKDI AIN LAHCEN LOTISSEMENT TETOUAN PARK, TETOUAN  
REGISTRE DE COMMERCE n° 13907 – TETOUAN – IDENTIFIANT FISCAL 0° 14404127 ICE n° 000515162000038**

L'Associé unique de la société à responsabilité limitée à associé unique « WALID MER » SARL AU, propriétaire de 900 part sociale de 100 dirham chacune.

ORDRE DE JOUR :

L'associé unique a délibéré l'ordre du jour suivant :

Augmentation du capital social ;

Approbation des statuts refondus ;

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE RÉOLUTION : AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

L'Associé unique de la société à responsabilité limitée à associé unique « WALID MER » SARL AU décide d'augmenter le capital social de la société par un montant de QUATRE MILLION NEUF CENTS DIX MILLES (4.910.000,00) DIRHAMS, pour le porter de QUATRE VINGT DIX MILLE (90.000,00) DIRHAMS à CINQ MILLION (5.000.000,00) DIRHAMS faite par incorporation du compte courant d'associé. Et ce, par la création de QUARANTE NEUF MILLE CENT (49.100) PARTS SOCIALES nouvelles de CENT (100) DIRHAMS chacune.

L'Associé unique de la société à responsabilité limitée à associé unique « WALID MER » SARL AU constate qu'il a versé le montant de sa souscription respective, à savoir : M. Abdelkhalik IHADDOUCHAN, La somme de QUATRE MILLION NEUF CENTS DIX MILLES dirhams 4.910.000 MAD soit au total : 4.910.000

L'Associé unique de la société à responsabilité limitée à associé unique « WALID MER » SARL AU déclare, conformément à la loi, que les QUARANTE NEUF MILLE CENT (49.100) PARTS SOCIALES ci-dessus créées, ont été souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées à ses apports, à savoir :

Avant;

Augmentation

Après

Augmentation

Monsieur Abdelkhalik IHADDOUCHAN, (900) Parts : (49.100) Parts (50.000) Parts (900) Parts : (49.100) Parts (50.000) Parts

L'Associé unique de la société à responsabilité limitée à associé unique « WALID MER » SARL AU constate, en conséquence, que l'augmentation du capital est définitive.

L'Associé unique de la société à responsabilité limitée à associé unique « WALID MER » SARL AU décide que les parts sociales nouvelles seront soumises à toutes les dispositions statutaires et seront purement et simplement assimilées aux parts anciennes à compter de ce jour.

L'adoption des nouveaux statuts mis à jour suite aux dites modifications.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Première Instance de Tétouan le 01 JUIN 2026 sous le numéro : 10662.

Pour Avis et Mention.

**\*\*AVIS DE CONSTITUTION\*\*  
WALID MER S.A.R.L  
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE A ASSOCIÉ UNIQUE  
AU CAPITAL SOCIAL DE QUATRE VINGT DIX MILLE (90.000) DIRHAMS  
SISE AU : TETOUAN PARK LOT 145 COMMUNE RURALE JOUAMAA SOUK LAKDI AIN LAHCEN LOTISSEMENT TETOUAN PARK, TETOUAN  
REGISTRE DE COMMERCE n° 13907 – TETOUAN – IDENTIFIANT FISCAL 0° 14404127 ICE n° 000515162000038**

L'Associé unique de la société

unique Monsieur SAFINE BOUCHAIB a décidé ce qui suit:  
Dissolution de la société CAFE ABOUAB SALAM SARLAU.  
Nomination de Monsieur SAFINE BOUCHAIB en qualité de liquidateur.  
Désignation de lieu de liquidation à ASALAM 02 N° 77 AHL GHOLAM SIDI MOUMEN-Casablanca.  
Le dépôt légal a été effectué au secrétaire greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 11/06/2026 sous le N° 1028656. Pour Avis et Mention.

**AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE - de PAY TEN MAR POUR LE MARDI 30 JUIN 2026**

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la Société PAY TEN MAR, Société Anonyme au capital de 26.223.000,00 Dirhams, dont le siège Social est à Casablanca, casa business tower, 1er étage, tour mainstreet, bureaux cbt-a-11 et cbt-a-12, immatriculée à Casablanca, au Registre du Commerce sous le n° 611463, sont convoqués pour le mardi 30 juin 2026 à 11h au siège de la société, ou par visioconférence, en Assemblée Générale Ordinaire et extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : Du ressort de l'assemblée générale ordinaire : Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025 ; Lecture et approbation du rapport général du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ; Examen et approbation des comptes sociaux au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ; Affectation du résultat ; Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ; Approbation des conventions visées par les articles 56 et suivants de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes ; Quitus aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat et au Commissaire aux Comptes pour l'accomplissement de sa mission au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ; Fixation de l'enveloppe annuelle des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration ; Questions diverses ; Pouvoirs en vue des formalités légales. Du ressort de l'assemblée générale extraordinaire : Lecture du rapport du commissaire aux apports sur l'évaluation des créances converties.

L'augmentation du capital par la conversion de dettes en capital d'un montant de 12.111.000,00 Dhs  
Ratification de l'augmentation du capital  
Pouvoirs en vue des formalités légales.  
Le président du conseil d'administration  
PROJET DE TEXTE DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :  
Première résolution : Approbation des comptes de l'exercice 2025  
L'assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve lesdits comptes arrêtés au 31/12/2025, faisant ressortir un résultat net de - 6.652.405,22 MAD.  
Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes et résumées dans ces rapports.

Deuxième résolution : Approbation des conventions réglementées  
L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-50 et 78-12, déclare approuver les conventions conclues entre la société et ses dirigeants ou actionnaires.  
L'assemblée générale approuve la reconduction tacite de la convention d'avance de

trésorerie. Laquelle a fait l'objet d'un vote distinct auquel les actionnaires intéressés n'ont pas pris part.

Troisième résolution : Quitus aux administrateurs et au commissaire aux comptes.  
L'assemblée donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé et au commissaire aux comptes pour l'exercice de son mandat.

Quatrième résolution : Affectation du résultat.  
L'assemblée décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2025 au compte REPORT A NOUVEAU.

Cinquième résolution : Jetons de présence  
L'assemblée Générale décide d'attribuer au conseil d'administration, à titre de jetons de présence, pour l'exercice 2026, une somme fixe annuelle de 150.000,00 dirhams.  
Le conseil d'administration répartit librement les jetons de présence entre ses membres, dans les proportions qu'il juge convenables.

Sixième résolution : Pouvoirs pour formalités

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

PROJET DE TEXTE DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :

Première résolution : Augmentation de capital par la conversion dettes en capital  
L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et du commissaire aux comptes et après avoir pris connaissance de l'état certifié du compte courant d'associé appartenant aux actionnaires et constatant que le capital social est intégralement libéré, décide d'augmenter le capital social de 12.111.000,00 DH, par émission de 40.370 actions nouvelles de 300 DH chacune, à libérer par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société. De maintenir le droit préférentiel de souscription des actionnaires, chacun pouvant souscrire en fonction de sa participation initiale.

Les actions nouvelles seront libérées de la totalité de leur montant nominal lors de leur souscription par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la société.

Les actions nouvelles ainsi créées, assujetties à toutes les dispositions statutaires, seraient assimilées aux actions anciennes à compter du 30/06/2026.

Deuxième résolution : Ratification de l'augmentation du capital  
En conséquence de ce qui précède, l'Assemblée générale constate la réalisation définitive de l'augmentation de capital de 12.111.000,00 dirhams.

L'assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration, et par subdélégation à la Directrice Générale, pour réaliser les opérations d'augmentation de capital, constater toute libération par compensation, prendre toutes mesures utiles et remplir toutes formalités nécessaires pour parvenir à la réalisation définitive de l'augmentation de capital décidée, puis à modifier corrélativement l'article 8 des Statuts relatif au capital social.

Troisième résolution : Modification de l'article 8 des statuts  
En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier comme suit l'article 8 des statuts :

Article 8 - Capital social :  
Le capital social est fixé à la somme TRENTE HUIT MILLION TROIS CENT TRENTE QUATRE MILLE (38.334.000,00) Dirhams.

Il est divisé en CENT VINGT SEPT MILLE, SEPT CENT QUATRE VINGT (127.780) actions d'une valeur nominale de trois cents (300) Dirhams chacune, entièrement libérées à la souscription.

Quatrième résolution : Mise à jour des statuts

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée générale décide de mettre à jour les statuts de la société.

Cinquième résolution : Pouvoirs pour formalités

L'assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.  
Pour Avis et Mention.

**AVIS DE CONVOCATION COMPAGNIE D'AMENAGEMENT AGRICOLE ET**

**DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL « ADI » Société Anonyme au capital de 27.937.000,00 dirhams**  
**Siège Social : Suncity, Imm. B, 1er étage, Angle Avenue Annakhil et Boulevard Addolb, Rabat R.C. n°26.465**

Les actionnaires de la société COMPAGNIE D'AMENAGEMENT AGRICOLE ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL « ADI », société anonyme au capital de 27.937.000 dirhams, dont le siège social est à Suncity, Imm. B, 1er étage, Angle Avenue Annakhil et Boulevard Addolb, Rabat, sont convoqués en Assemblée générale ordinaire réunie au siège social de Nareva Holding, Twin Center, Tour A, Boulevard Al Massira Al Khadra - Casablanca, le 30 juin 2026 à 10 heures, en vue de délibérer et de statuer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2025 ;  
Quitus aux administrateurs et aux commissaires aux comptes ;  
Affectation des résultats de l'exercice 2025 ;  
Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de

la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, approbation des opérations conclues ou exécutées lors de l'exercice ;  
Pouvoirs en vue des formalités.  
PROJET DE RESOLUTIONS EXERCICE 2025

PREMIERE RESOLUTION - Approbation des comptes  
L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport de gestion du conseil d'administration de la

Société et le rapport général du Commissaire aux comptes de la Société, approuve l'inventaire et les états de synthèses, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice social clos le 31

décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces états de synthèse et résumées dans ces rapports, et desquels il ressort un bénéfice net de neuf millions soixante-huit mille neuf cent quatre-vingt-six dirhams et quatre-vingt centimes (9 068 986,80 MAD).

DEUXIEME RESOLUTION - Quitus  
L'assemblée générale donne quitus aux administrateurs de la Société et au Commissaire aux Comptes de l'exécution de leurs mandats au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

TROISIEME RESOLUTION - Affectation des résultats  
L'assemblée générale, après avoir constaté que les états de synthèses font apparaître un bénéfice net

de neuf millions soixante-huit mille neuf cent quatre-vingt-six dirhams et quatre-vingts centimes (9 068 986,80 MAD), que nous vous proposons d'affecter comme suit :

Résultat de l'exercice 2025 : 9 068 986,80 dirhams  
Solde disponible à la réserve facultative : 16 517 758,20 dirhams

Affectation :  
Prélèvement au titre de la réserve légale : 453 449,30 dirhams  
Soit un revenu distribuable de : 8 615 537,50 dirhams

A la distribution de dividendes pour un mon-

tant de 4 500 000,00 dirhams  
A la réserve facultative 4 115 537,50 dirhams

Le montant des dividendes à distribuer s'élève ainsi 4.500.000,00 dirhams, soit un dividende unitaire

de (16,10 dirhams) par action.  
Le dividende ainsi fixé sera mis en paiement au plus tard à partir de juillet 2026.

QUATRIEME RESOLUTION - Conventions réglementées  
L'Assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles 56 et suivants de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée, approuve les opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice.

CINQUIEME RESOLUTION - Pouvoirs pour formalités  
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie, d'un original ou d'un extrait des présents pour accomplir toutes formalités légales.

Pour Avis et Mention.

**\*\*AVIS DE CONSTITUTION\*\* DAKHLA WATER & ENERGY COMPANY Société Anonyme au capital de 300 000 de dirhams**

**Siège social : 28ème étage, Twin Center, Tour A, Boulevard Al Massira Al Khadra-Casablanca**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27 février 2019, il a été constitué une Société Anonyme dont les caractéristiques sont les suivants :

Denomination: DAKHLA WATER & ENERGY COMPANY.  
Forme : Société Anonyme.

Objet social : Travaux divers ou constructions (entrepreneur)(exploitant un établissement pour le traitement de l'eau)

Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au Registre du Commerce.  
Siège social : 28ème étage, Twin Center, Tour A, Boulevard Al Massira Al Khadra-Casablanca.

Capital social : 300.000,00 DH, intégralement souscrit et libéré.  
Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Conseil d'administration :  
o KHAMIS Adil : Administrateur – Directeur Général.  
EBTI Mohamed : Administrateur.

EL HANNOUMI Mariam : Administrateur.  
VAES Gilles : Administrateur.  
BENBELLA Mustapha : Administrateur.  
PETTEAU BENJAMAI : Administrateur

Commissaire aux comptes : Deloitte – Mme. BENSOUADA Sakina.  
Immatriculation : R.C. Casablanca n° 27337 du 29/09/2019  
Dépôt légal : Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, sous le n° 27337. Pour Avis et Mention.

**\*\*AVIS DE MODIFICATION\*\* CUSTOMEDIA SARL RC de Casablanca N° 696471**

**JOURNALISTE TRAVAILLANT POUR SON COMPTE. 174 BD ZERKTOUNI ET MOUSSA BNOU NOUSSAIRI 7EME ETAGE APPT16 CASABLANCA-EL MAARIF**

Aux termes des décisions des associés en date du 19 Mai 2026 et enregistré le 19 Mai 2026, il a été décidé ce qui suit :

Cession de 170 parts sociales détenues par Mme. FANNY MARIELLE HAZA à M. ILIASS BENRAHHAL SERGHINI  
Cession de 160 parts sociales détenues par Mme. FANNY MARIELLE HAZA à M. EL MAHDI MJIDILA.

Démission de Mme. FANNY MARIELLE HAZA de la gérance.  
Décider que la société sera valablement engagée par la signature de M. ILIASS BENRAHHAL SERGHINI OU M. EL MAHDI MJIDILA. Refonte des statuts.

Pouvoirs en vue des formalités.  
Le dépôt légal a été effectué au greffier du

tribunal de commerce de Casablanca le 10/06/2026 sous le numéro : 1028566. Pour Avis et Mention.

**\*\*AVIS DE CONSTITUTION\*\* STE FIDUREL CONSULTING (S.A.R.L.) Comptable Agréé**

**AU CAPITAL DE 100.000,00Dhs**  
**Siège Social : 259 LT MADINAT ERRAHMA 1ER ETG RAHMA 2 - CASABLANCA**  
**Tél : 05 29 93 43 33 / Gsm : 06 61 82 36 63**

**Département Juridique « AZX GROUP » S.A.R.L.AU Constitution d'une S.A.R.L.AU**

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 21/05 / 2026 il a été établi les Statuts d'une S.A.R.L AU dont les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : «AZX GROUP » S.A.R.L AU.  
OBJET : Autres travaux de finition.  
SIEGE SOCIAL : N° 85 RUE NAKHLA ANGLE RUE PRINCE MY ABDELLAH 1er ETAGE HAY EL HOURIA-CASABLANCA.

CAPITAL SOCIAL : Fixé à 100.000,00 Dhs divisé en 1000 parts sociales de 100,00 Dhs chacune réparties comme suit :

M. MOHAMED AZIR : 1000 Parts.  
GERANCE : La société sera gérée par ;  
M. MOHAMED AZIR est nommé gérant de la société pour une durée illimitée.

DEPOT LEGAL: le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 12/06/2026 Sous le n° 25530.  
Pour Avis et Mention.

**\*\*AVIS DE CONSTITUTION\*\* ALMAS CONCEPT**

CONSTITUTION : Société à Responsabilité Limitée a associé unique Par acte sous seing privé en date du 01/06/2026, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Denomination sociale : ALMAS CONCEPT  
Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée a associé unique.  
Registre du Commerce : 182615.

Objet social sommaire : ENCRE A ECRIRE OU A IMPRIMER (MARCHAND D'), SPECTACLES FESTIVALS ARTISTIQUES (EVENEMENTIEL); PANNEAUX METALLIQUES ROUTIERS PUBLICITAIRES (FABRICANT DE);

Durée de la société : 99 ans;  
Adresse du siège social : QUARTIER MENARA IMM AAMARA 2EME ETAGE APPT 16 MARRAKECH

Montant du capital social : 100 000 DH  
Nombre de parts sociales : 1 000 Valeur nominale : 100 DH Montant des apports en numéraire : 100 000 DH  
Gérant : Mme. MARWA BOUGREA adresse: ARSET BATA IM MIMOUN NR 28 APPT 01 MARRAKECH.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech sous numéro de dépôt 193924  
Pour Avis et Mention.

**\*\*AVIS DE CONSTITUTION\*\* MOTO MUS « SARL »**

Au terme d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Denomination : MOTO MUS.  
Forme juridique : Société à Responsabilité Limitée d'associé unique

Siège social : 43, Rue Aguelmane Sidi Ali, Appt n° 26, Agdal, Rabat.  
Objet : import et export des véhicules motos usagés et neufs.

Capital : 100.000,00Dhs. Divisé en 1000 parts est libéré en Totalité.  
Gérance : la gérance est assurée par Mr. MUSTAPHA ROUMMANI.

Signature bancaire : est assurée par Mme NAÏMA JADDA.  
Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du Tribunal de commerce de Rabat, le 15/06/2026, sous le numéro 203958

la société est immatriculée au registre de commerce le 15/06/2026, sous le n° 200063.  
Pour Avis et Mention.

**\*\*AVIS DE MODIFICATION\*\* DAKHLA WATER & ENERGY COMPANY Société Anonyme**  
**au capital de 769.000.000 dirhams**  
**Siège social : 28ème étage, Twin Center, Tour A, Boulevard Al Massira Al Khadra-Casablanca**

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 mars 2023 les actionnaires ont décidé :  
Le transfert du siège :

La société informe que son siège social a été transféré de :28e étage, Twin Center, Tour A, Boulevard Al Massira Al Khadra, Casablanca à : Tour Végétale « Jasmin », 4e étage, 1, Rue des Plateformes, Lot n° 123, Code postal 20236, Casablanca.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.  
Pour Avis et Mention.

**\*\*AVIS DE CONSTITUTION\*\* IRON WHEEL LOGISTICS \*\* CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'associe unique**

Aux termes d'un acte sous seing privé établi en date du 21/05/2026, il a été constitué une société à responsabilité limitée D'associé unique, ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : IRON WHEEL LOGISTICS .  
Objet social : La société a pour objet, soit pour elle-même, soit en participation, au Maroc ou à l'Etranger :

TRANSPORT DE MARCHANDISES PAR AUTOMOBILES DONT LE TONNAGE AGREE EST ÉGAL OU SUPÉRIEUR À 15 TONNES (ENTREPRENEUR DE) -TRANSPORT COMMUNAL  
Autres activités extractives n.c.a.

Négociant.  
Siège social : 01 RUE HAJ OMAR RIFFI 1ER ETG APT 2 C/O CENTRE D'AFFAIRE RIFI CASABLANCA

Capital Social : Le capital social est ainsi fixé à la somme de 100.000 DHS Cent mille dirhams divisé en 1000 Parts sociales de 100 DH cent dirhams chacune.

Gérance : A été nommé de gérant Mr. SEDDIK EL FAHMI de la société pour une durée illimitée.

Durée :99 années à compter du jour de sa constitution définitive.  
Dépôt Légal : Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 12/06/2026 sous le numéro 1028924 et La société est immatriculée au registre de commerce numéro : 734519.

Pour Avis et Mention.

**\*\*AVIS DE MODIFICATION\*\* SOCIETE « Forsa inov immo » S.A.R.L.**

**Société A Responsabilité Limitée**  
**Au Capital Social de 1.000.000,00 DHS**  
**Siège Social : N° 30 bis Rue 8 Hay El Amane MEKNES**

**ICE : 003809739000018**  
**IF : 68712951-T-P : 17202131**  
**R.C : 66073**

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 20/05/2026 de la société « Forsa inov immo » SARL, il a été notamment décidé de :

Dans le cadre de l'Assemblée Générale Ordinaire :

Examen et approbation des comptes et bilan de l'exercice 2025 ;  
Quitus à la gérance ;  
Affectation du résultat de l'exercice 2025 ;

Dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

Augmentation du capital social de 100.000,00 DHS à 1.000.000,00 DHS ;  
Modifications Statutaires ;  
Mise à jour des statuts

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Première Instance de Meknès le 11/06/2026 sous n° 2000 au registre chronologique.  
Pour Avis et Mention.